Appel à projets - Substances psychoactives et comportements avec pouvoir addictif

Thématiques	Date de publication	Date limite de soumission	Durée des projets	Budget	Financeur /Ref. de l'appel
Addictions, cancer, poly-consommations	06/12/2022	06/03/2023 à 16h	Entre 12 et 48 mois	Entre 60 et 100 k€	INCa / SPA-CPA 2023

Objectifs : Cet AAP vise à soutenir la recherche et la production de connaissances, en priorité sur le tabac, l'alcool et le cannabis, identifiés notamment comme facteurs de risques avérés de cancers, mais aussi sur les autres substances psychoactives ainsi que sur les poly-consommations. Concernant les recherches portant sur les usages et addictions sans substances, la priorité est donnée aux jeux de hasard et d'argent, ainsi qu'aux jeux vidéo, et aux autres comportements encore peu documentés.

Actions concernées : Les projets doivent s'inscrire dans l'un des 4 volets suivants :
- Volet 1 - Substances psychoactives et population générale ;
- Volet 2 - Substances psychoactives et cancers ;
- Volet 3 - Substances psychoactives et conséquences autres que les cancers ;
- Volet 4 - Addictions sans substances et troubles comportementaux avec pouvoir addictif.

Critères d'éligibilité : Les projets retenus devront débuter dans les 8 mois suivant la notification.
Un même projet ne peut être soumis simultanément à plusieurs AAP de l'INCa ou de l'IReSP.
Tout lien avec des sociétés commerciales ou à but lucratif doit être indiqué dans le dossier de candidature.
L'organisme bénéficiaire de la subvention doit être doté d'un comptable public.
Le coordonnateur :
- devra détenir un doctorat de recherche ou d'exercice (médecine ou pharmacie)
- être personnel permanent ou en CDD si son contrat couvre la totalité de la durée du projet
- être impliqué au moins à 30% de son temps sur le projet

Le nombre d'équipes participant au projet n'est pas limité, de même que le nombre de personnes impliquées. Cependant, **5 équipes au maximum par projet pourront demander un financement** pour des projets complets ou pilotes, et **2 équipes au maximum** pour les projets d'amorçage.
La participation de partenaires industriels, de collectivités territoriales, d'agences régionales de santé (ARS) et/ou d'organismes étrangers et possible s'ils assurent leur propre financement.
Les projets menés en totalité à l'étranger et/ou n'entraînant pas de retombée pour la santé publique en France ne sont pas éligibles.

Soumission : En anglais et sur des pages différentes selon le volet.
Pour plus d'informations : https://www.e-cancer.fr/Institut-national-du-cancer/Appels-a-projets/Appels-a-projets-en-cours/SPA-CPA-2023

Contact Chargé(e) d'affaire :
Campus Aix : Marie KOROBEINIK (marie.korobeinik@univ-amu.fr 04 13 55 32 03)
Campus Marseille Centre : Magali Niox (magali.niox@univ-amu.fr / 04 13 55 34 50)
Campus Marseille Etoile : Goéry RENAULD (goery.renauld@univ-amu.fr 04 13 94 51 43)
Campus Marseille Luminy : Nathalie TRUPHEMES (nathalie.truphemes@univ-amu.fr 04 13 94 20 54)
Campus Marseille Timone : Stéphane BERIOU (stephane.beriou@univ-amu.fr 04 91 32 41 58)